



SNUDI FO 13

Syndicat **N**ational **U**nifié des **D**irecteurs ,
Instituteurs, professeur des écoles, psyEN
et AESH du 1er degré
des Bouches-du-Rhône

FORCE OUVRIERE



15 juin 2025

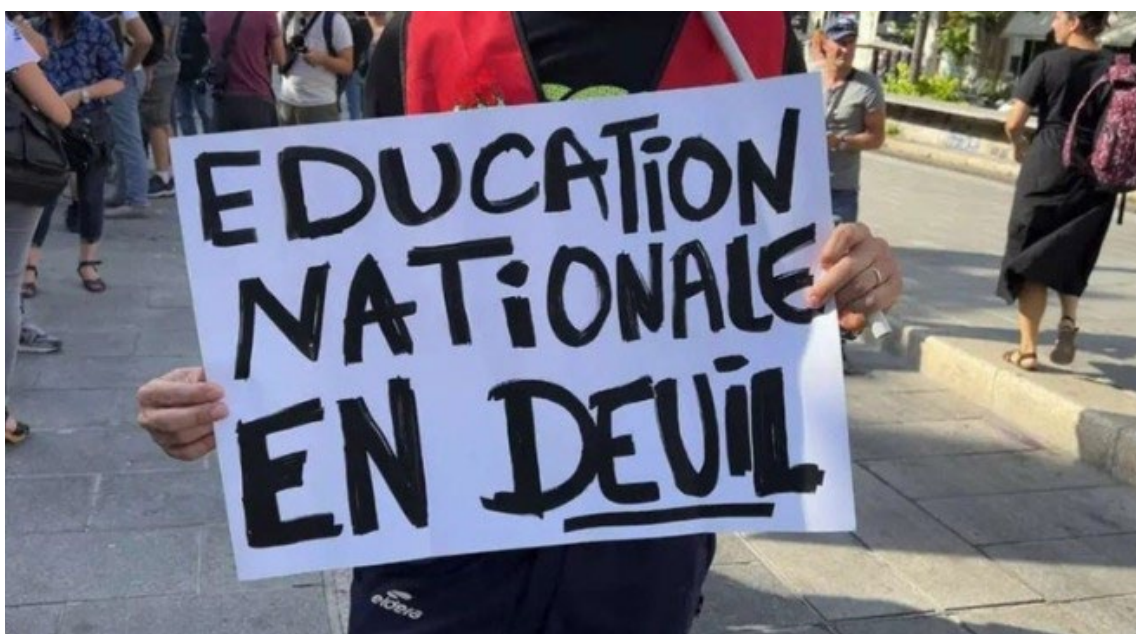
**Assassinat de Mélanie (AED),
tuée dans l'exercice de ses fonctions**

*Après l'émoi, la sidération, le recueillement...
le temps des revendications !*



Le SNUDI FO 13 s'est joint à la mobilisation et au rassemblement intersyndical le mercredi 11 juin devant la Préfecture de Marseille pour dénoncer et dénoncer l'acte inqualifiable de ce jeune et rappeler que l'Ecole doit rester un lieu protégé où les élèves et les personnels doivent travailler en toute sécurité et dont la responsabilité incombe à l'Etat-employeur.

[\[Lire le communiqué intersyndical FSU-UNSA-SNUDI FO-CGT-CNT-SGEN-SUD\]](#)



Communiqué de la FNEC FP FO du 11 juin

Mardi 10 juin, une assistante d'éducation du collège Françoise Dolto à Nogent (Haute-Marne) est décédée après avoir été poignardée lors d'une fouille de sacs effectuée par les gendarmes aux abords de l'établissement.

La FNEC FP-FO déclare ses sincères condoléances et tout son soutien à la famille et aux proches de cette jeune collègue, ainsi qu'à l'ensemble des personnels et des élèves du collège. Elle partage l'effroi de l'ensemble des personnels et des familles face à cet événement tragique.

Une fois de plus, un personnel d'éducation vient de trouver la mort en exerçant ses fonctions. **Ce drame inacceptable ne peut que confirmer le constat maintes fois répété que la protection de l'École publique et de ses personnels nécessite autre chose que des discours ou des mesures opportunistes ignorant les besoins réels de la population.**

Ainsi l'assassinat de notre collègue AED confirme que le continuum « *dissuasion, sanction* » que les ministres Borne et Retailleau appelaient à mettre en place le 26 mars dernier au moyen de « *contrôles aléatoires aux abords des établissements scolaires par les forces de sécurité intérieure sous l'autorité des parquets et en relation étroite avec la communauté éducative* », n'est pas la réponse appropriée aux conditions dégradées dans lesquelles sont placés nombre de personnels et d'élèves. Elle l'est d'autant moins que les personnels de direction et de vie scolaire n'ont pas vocation à être les auxiliaires ou les supplétifs des forces de l'ordre, et que leur mise à contribution lors de ces fouilles de sacs est susceptible de les mettre en

danger.

De plus, la responsabilité de cette situation n'est pas tant à rechercher du côté d'une prétendue « *violence endémique* » de la jeunesse, mais plutôt de celui des contre-réformes successives, et des mesures d'austérité qui ont privé l'École des moyens nécessaires pour remplir ses missions.

Force est en effet de constater qu'aujourd'hui l'École manque de tout !

Les écoles, les établissements manquent de personnels. La médecine scolaire est en voie d'extinction. Ainsi, nous nous joignons à la colère des assistants d'éducation qui préviennent depuis des mois « *que face à la violence qui monte et aux moyens qui baissent, le pire finira par arriver* ».

Dans ces conditions, pour protéger l'Ecole publique, ses personnels et ses élèves, l'urgence ne peut être d'« *engager la baisse du nombre de fonctionnaires* » comme le préconise le ministre de l'Economie, Eric Lombard, sur France Inter, afin de trouver 40 milliards d'euros d'économies et d'« *avoir des fonds pour la Défense* », mais au contraire de répondre sans attendre aux revendications !

Des écoles aux universités, les personnels ne veulent pas d'une surenchère de mesures répressives contre les élèves dont ils ont la charge, mais le respect de leurs statuts, l'annulation des suppressions de postes et la création de tous les postes nécessaires.

La FNEC FP-FO soutiendra tous les personnels qui décideront de se réunir pour établir toutes leurs revendications en défense de leurs missions, de leurs conditions de travail, et exiger l'appui inconditionnel de l'employeur et toute la protection à laquelle ils ont droit.

[\[Téléchargez le communiqué FO\]](#)



Une nécessité : SE SYNDIQUER AU SNUDI FO 13 !

Vous pouvez adhérer au SNUDI FO 13 en utilisant le bulletin téléchargeable ci dessous. Vous serez adhérent.e dès à présent et jusqu'en décembre 2025 !

Avec le bulletin spécial mi-année, vous ne payez que les mois restants (juin à décembre 2025) !

Vous avez la possibilité de demander une reconduction automatique de votre adhésion (cocher le dossier dans le formulaire).

RAPPEL : Vous recevez votre reçu fiscal en janvier 2026 et vous pouvez déduire 66% de votre cotisation dans votre déclaration d'impôt 2026 (revenus les revenus 2025)

Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.

**Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents.
Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de droits !**

[Téléchargez le bulletin
mi-année 2025]



Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org

